

## Déclaration préalable au dépouillement élections professionnelles 2022



C'est la 4<sup>ème</sup> fois que nous nous retrouvons dans cet amphithéâtre pour procéder au dépouillement numérique du vote électronique. Et les constats sont toujours les mêmes : la fin du vote papier s'est accompagnée d'un effondrement de la participation aux élections professionnelles.

Des modalités de vote sécurisées mais complexes conduisent à faire du vote une démarche chronophage dans une période de l'année où les personnels sont souvent fatigués et soumis à une charge de travail importante.

Tout se passe comme si le ministère, et le gouvernement, au-delà des déclarations de principe, sabotaient volontairement le scrutin pour affaiblir la représentativité des organisations syndicales et brider l'expression des personnels.

Combien de personnels ont voulu voter et n'ont pas été en mesure de le faire ? Les problèmes ont été innombrables. Sur les notices de vote : elles ont été remises de manière très aléatoire sans que l'on puisse savoir pourquoi dans tel établissement seulement une partie des lettres de l'alphabet en recevaient quand dans un autre aucune n'avait été distribuée. Sur les identifiants : majuscule, minuscules, adresse académique écrasée par une autre... Sur le réassort : impossible dès l'ouverture du scrutin le jeudi 1<sup>er</sup> et qui a buggé encore pendant plusieurs jours ensuite. C'est inacceptable !

Le point culminant étant la panne des serveurs de l'académie qui a rendu impossible pendant 12 heures mardi l'accès aux boites mails des collègues qui n'ont donc pas pu ouvrir leur portail de vote. Ce dysfonctionnement a sans doute fait perdre plusieurs points de participation en retardant ou empêchant le vote de plusieurs centaines de collègues. Ce n'est toujours pas acceptable.

Les termes de la circulaire sur l'organisation des élections dans les établissements n'ont pas non plus été respectés. L'affichage des listes et des professions de foi dans les établissements n'a souvent pas eu lieu, ou de façon très confidentielle, très loin en tout cas de la consigne de création d'un « climat de vote » dans les établissements. Les kiosques de vote n'ont pas été mis en place.

Il en fallait de la détermination et de la persévérance pour pouvoir formuler son vote. On est presque surpris que la participation dépasse malgré tout les 30%.

Mais elle est, comme chaque fois, très diverse suivant les corps et les situations. Les personnels qui disposent d'un bureau avec un ordinateur, comme les chefs d'établissements par exemple, votent très rapidement et très majoritairement, tandis

que les collègues les plus précaires, les plus de 8000 AESH de l'académie qui n'ont pour la plupart jamais reçu leur notice de vote participent évidemment moins.

Au-delà des modalités, c'est le sens même du vote qui était moins évident pour les collègues. La loi de transformation de la fonction publique qui a diminué les prérogatives des élus des personnels et la fusion des instances qui a diminué leur nombre démontrent la volonté du gouvernement de s'attaquer aux capacités de résistance des organisations syndicales.

Malgré tous les obstacles, en votant autant qu'en 2018, les personnels ont exprimé la volonté de ne pas se laisser déposséder de leur voix.

La FSU sort renforcée dans sa conviction syndicale de porter un syndicalisme au plus près des personnels, avec eux, de regagner des cadres de dialogue social à tous les niveaux dans lesquels ce sont leurs situations concrètes, individuelles et collectives, celles de leurs services et établissements et de leurs conditions de travail. C'est une condition pour renforcer le service public !

Elle continuera de se battre au quotidien, avec les plus grandes des déterminations, pour gagner des avancées en matière de rémunération, de conditions d'exercice et de reconnaissance des métiers, pour l'égalité de traitement, pour la création d'emplois statutaires, pour le service public. Elle n'abdique pas du combat de rendre aux personnels leur droit de participation plein et entier contre toutes les politiques managériales à la mode. A l'heure où le gouvernement se prépare à un nouveau passage en force sur la réforme des retraites, la FSU réaffirme solennellement sa détermination combattre tout recul de l'âge légal de départ en retraite comme à toute augmentation de la durée de cotisation. La méthode employée par le gouvernement ne doit pas faire illusion : encore une fois, le gouvernement use et abuse cyniquement d'une posture de dialogue social tout en empêchant le débat sur le cœur du sujet. Cette méthode a déjà largement contribué à fracturer le pays, jusqu'où ira l'irresponsabilité du gouvernement ?